

Plan épargne retraite : le succès d'un fonds de pension à la française

Avec la création du plan épargne retraite (PER), il y a un an, le gouvernement avait pour objectif de simplifier et d'harmoniser l'ensemble des produits existants : Madelin, Perp (plan d'épargne retraite populaire), Perco (plan d'épargne pour la retraite collectif), Préfon... auxquels il n'est d'ailleurs plus possible de souscrire depuis le 1^{er} octobre 2020. « Aujourd'hui, avec le PER, nous avons une solution plus lisible et plus simple à appréhender pour les épargnants », remarque Florent Paquez, associé au sein de la société de conseil en gestion de patrimoine grenobloise NP Gestion Privée.

DIVERSIFICATION ET PERFORMANCE.

Par ailleurs, le PER permet d'orienter son épargne vers l'investissement en entreprise, permettant ainsi d'optimiser la performance des contrats. « Dans un monde où l'épargne bancaire ne rapporte plus rien et où l'épargne retraite sur les produits classiques offre peu de possibilité de rendements, le PER apporte plus de profitabilité », note Florent Paquez. Il poursuit en indiquant que ce type d'épargne est « un peu comme un fonds de pension à la française », au sens où il offre la possibilité de gérer son épargne comme un contrat d'assurance-vie, en allant chercher une diversification dans les sociétés de gestion. « Quand vous avez 40 ans et que vous partez à la retraite vingt-cinq ou vingt-sept ans plus tard, il est intéressant d'aller sur des supports plus offensifs, qui

vont apporter de la rentabilité en contrepartie d'une prise de risque plus importante, donne pour exemple Florent Paquez. Cette façon de gérer, les Anglo-Saxons la connaissent très bien; les Français vont l'apprendre. » D'autant plus qu'aujourd'hui, les marchés restent le meilleur placement sur le long terme, par le biais d'OPCVM qui permettent d'investir sur des thématiques ou des zones géographiques particulières. « Quelqu'un qui a une sensibilité pour l'environnement va par exemple pouvoir orienter son PER sur des fonds dédiés aux énergies renouvelables. »

PRÉCONISATIONS. Le PER peut se présenter sous forme d'un compte titre ou bien sous forme d'assurance, ce que conseille Florent Paquez. D'où l'intérêt de se tourner vers une société de conseil en gestion de patrimoine indépendante comme NP Gestion Privée. « L'avantage d'un cabinet comme le nôtre est que nous avons beaucoup de PER à présenter, car nous travaillons avec beaucoup de compagnies d'assurance-vie. Nous allons donc chercher les contrats qui permettent la gestion la plus optimale », argumente Florent Paquez, rappelant que la force d'un placement réside dans la diversification de l'épargne.

AVANTAGES. Pour les épargnants, le PER présente plusieurs avantages, notamment d'un point de vue fiscal. « Sur les anciens contrats, il y avait des freins importants quant à la sortie qui se faisait essentiellement en rentes



Florent Paquez, associé au sein de la société de conseil en gestion de patrimoine grenobloise NP Gestion Privée.

viagères. Or, le PER permet une sortie en rentes en capital, en une fois ou de manière fractionnée, nous explique Florent Paquez. C'est très intéressant sur le plan fiscal, puisque la sortie est souvent imposable sur le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Sortir de façon fractionnée permet d'alléger la note. » Autre avantage majeur du PER sur les autres produits (hormis le Perco) : la possibilité de sortir du placement quand on achète sa résidence principale. Bref, il y a désormais peu de raisons de ne pas s'orienter vers un PER, y compris pour les personnes se trouvant dans des tranches élevées de revenus, puisque des déductions existent lorsqu'on procède à des versements volontaires. « Quand on se situe dans des tranches élevées et qu'on prévoit d'être dans des tranches moins élevées à la retraite, on est gagnant, car

on sera imposé sur un barème plus avantageux », complète Florent Paquez.

MIEUX APPRÉHENDER L'AVENIR.

En somme, le PER permet aux Français d'appréhender l'épargne d'une autre façon, « très intéressante et plus performante ». « Aujourd'hui, les gens se posent beaucoup de questions : ils ne croient plus à la retraite telle qu'elle existe. Ils se rendent bien compte que s'ils veulent une retraite dans vingt ou trente ans, ils doivent s'en préoccuper maintenant. Les produits actuels ayant une rentabilité inférieure à l'inflation, il est intelligent de placer son argent sur d'autres supports afin d'avoir un vrai capital ou une vraie rente. Surtout quand on a du temps devant soi ! En ce sens, le PER est un très bon produit. On peut même dire que c'est un succès », conclut Florent Paquez. ●